SUJET # 2 : FRAUDES

La période est propice aux fraudes et aux appels potentiellement mal intentionnés ! Voilà des conseils pour assurer la sécurité et la protection de vos informations.

Concernant le processus d'inscription, voici les adresses courriel qui sont utilisées ainsi que les étapes expliquant celle-ci.

1. Le courriel pour **confirmer l'inscription** vient de l'adresse canadianredcross@redcross.ca
2. Une fois l'identité de la personne est confirmée, elle reçoit un courriel de assistance@croixrouge.ca pour **remplir le questionnaire**.

3. Une fois le questionnaire rempli et que le tout a été validé, les gens reçoivent par courriel un **code PIN** pour terminer le transfert électronique. L'adresse électronique est assistance@croixrouge.ca

4. Les gens reçoivent un courriel de l'adresse électronique notify@payments.interac.ca afin d'accepter un **virement électronique INTERAC**.

Voici le lien vers le courriel du questionnaire (2) :
https://canadianredcross.createsend.com/campaigns/reports/viewCampaign.aspx?d=d&c=EA01E2948A4F0B4F&ID=4571A4B663B2DA5C2540EF23F30FEDED&temp=False&tx=0&source=SnapshotHtml

Voici le lien vers le courriel contenant le code PIN (3) :
https://canadianredcross.createsend.com/campaigns/reports/viewCampaign.aspx?d=d&c=EA01E2948A4F0B4F&ID=F65926D8FA22D6F32540EF23F30FEDED&temp=False&tx=0&source=Report

Voici le lien qui explique comment accepter le virement Interac (4) :
https://www.croixrouge.ca/crc/documentsfr/Comment-accepter-un-transfert-electronique-de-fonds.pdf

La Croix-Rouge canadienne tient à informer le public des activités frauduleuses suivantes liées à la pandémie de COVID-19 :

Offre de masques gratuits
Une offre frauduleuse de masques circule présentement par message texte, par courriel et sur les réseaux sociaux. En se faisant passer pour la Croix-Rouge, l'auteur du message offre de vendre ou de donner des masques en échange du paiement des frais de livraison. Cette offre n'est pas valide et constitue une fraude. La Croix-Rouge incite tous ceux qui reçoivent ce message à le supprimer immédiatement. Il ne faut en aucun cas répondre à ce message ou cliquer sur le lien. Pour en savoir plus

Sollicitation porte-à-porte
Veuillez noter que la Croix-Rouge canadienne a suspendu ses activités de sollicitation porte-à-porte depuis le 16 mars. Aucune sollicitation porte-à-porte n'est faite au nom de la Croix-Rouge canadienne pendant la pandémie de COVID-19.

Renseignements personnels
Les personnes admissibles à de l'aide financière n'ont PAS à fournir leurs renseignements bancaires pour recevoir les fonds auxquels elles ont droit. La Croix-Rouge canadienne n'a pas

besoin de ces détails et ne demande aucun numéro de carte de crédit ni autre mode de paiement pour distribuer l'assistance prévue.
La Croix-Rouge encourage également le public à se renseigner auprès de sources fiables, comme le site web du gouvernement du Canada, pour en savoir plus sur la prévention de la fraude et les dernières nouvelles au sujet de la COVID-19.
Si vous pensez être victime de fraude, veuillez en informer votre service de police local.

Remonter à la source
La désinformation peut être très dangereuse lors d'une épidémie ou d'une urgence. Assurez-vous de vous informer auprès de sources fiables, comme l'Agence de la santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la Santé. Les médias sociaux ne constituent pas une source d'information fiable. La Croix-Rouge encourage le public à se tenir au fait de la situation et à toujours consulter la source mentionnée directement pour s'assurer de la crédibilité de l'information.